

TAUX de FIDELISATION : Comment et Pourquoi ?

Le taux de fidélisation apporte des informations sur le profil de votre club. Associé au suivi pluri-annuel du nombre de licenciés, il vous aidera à choisir vos axes de développement.

Êtes-vous un club **bon recruteur** de nouveaux adhérents et donc attratif ? ou plutôt un **bon fidélisateur** répondant bien aux attentes de ses adhérents ?



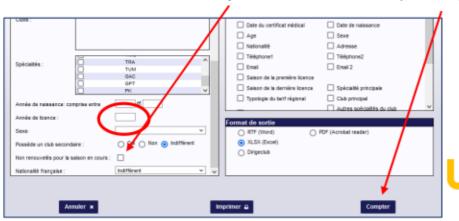
Découvrez comment le savoir ci-dessous :

1- connectez-vous sur votre espace Mon Club sur le site internet de la FFGym avec vos codes club 7500XX.XXX_maj

et entrez dans le menu FFGYM LICENCE

2- sélectionnez dans le menu Edition, Edition de liste de licenciés

3- choisissez une année de licence cochez la case « non renouvelé pour la saison en cours » puis compter





Exemple: année 2020 + compter = nombre de licenciés 2020 = 400

année 2021 + compter = nombre de licenciés 2021 = 410 (+ 2.5%)

mais année **2020** + case cochée **« non renouvelé pour la saison en cours » + compter** = nombre de licenciés non renouvelé entre 2020 et 2021 = 230 !!!

170 ont donc renouvelé leur licence en 2021 (400-230 non renouvelés =170)

Le club a donc recruté 240 nouveaux licenciés en 2021 (410-170 renouvellements=240).

taux de fidélisation = 42.5% (170x100/400)

Ce club est meilleur recruteur que fidélisateur.

Il est possible de faire le calcul pour chaque discipline ou activité, il vous suffira de la sélectionner dans **Edition de liste de licenciés**

Bons calculs !!!!!